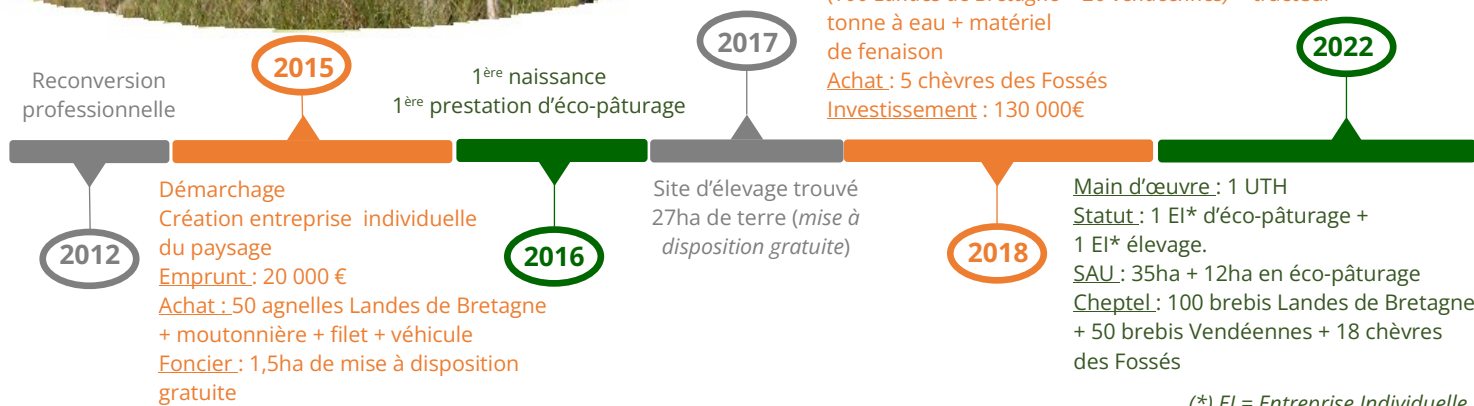


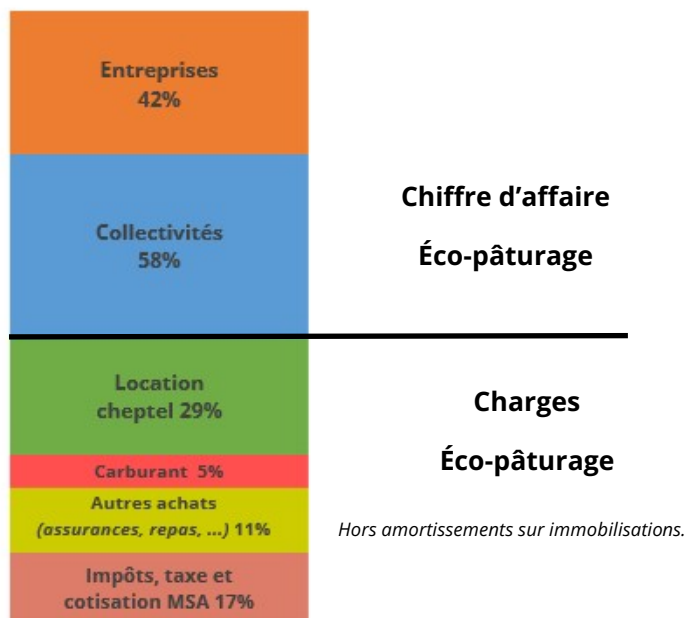
Intégration de l'éco-pâturage au sein d'une activité agricole

Cas concret en zone urbaine

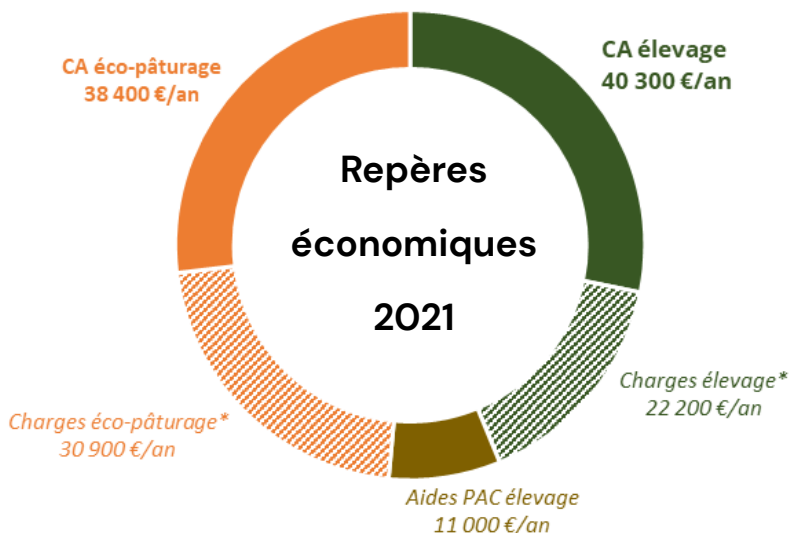
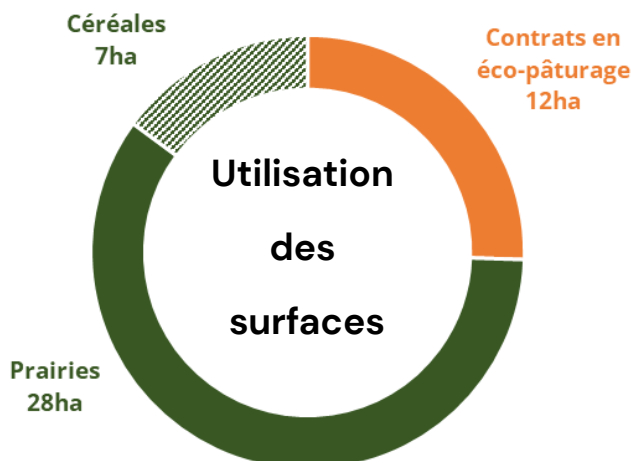


Données repères 2021

Périmètre d'intervention : 20-30 km
Nbre de sites : 12ha (une quinzaine de sites)
Période de pâturage : avril à novembre
Chargement et rotation : 4 -5 brebis (+agneaux)/ha (finition des agneaux à la ferme)
Visite des sites : 1 fois par semaine
Répartition du temps de travail : 20% éco-pâturage
 80% élevage pour 1UTH
Contrat : principalement annuel avec reconduction tacite
Tarif : de 0,20 à 0,40 €/m²
EBE éco-pâturage (2021) : 7 500 €/an
EBE élevage (2021) : 30 400 €/an

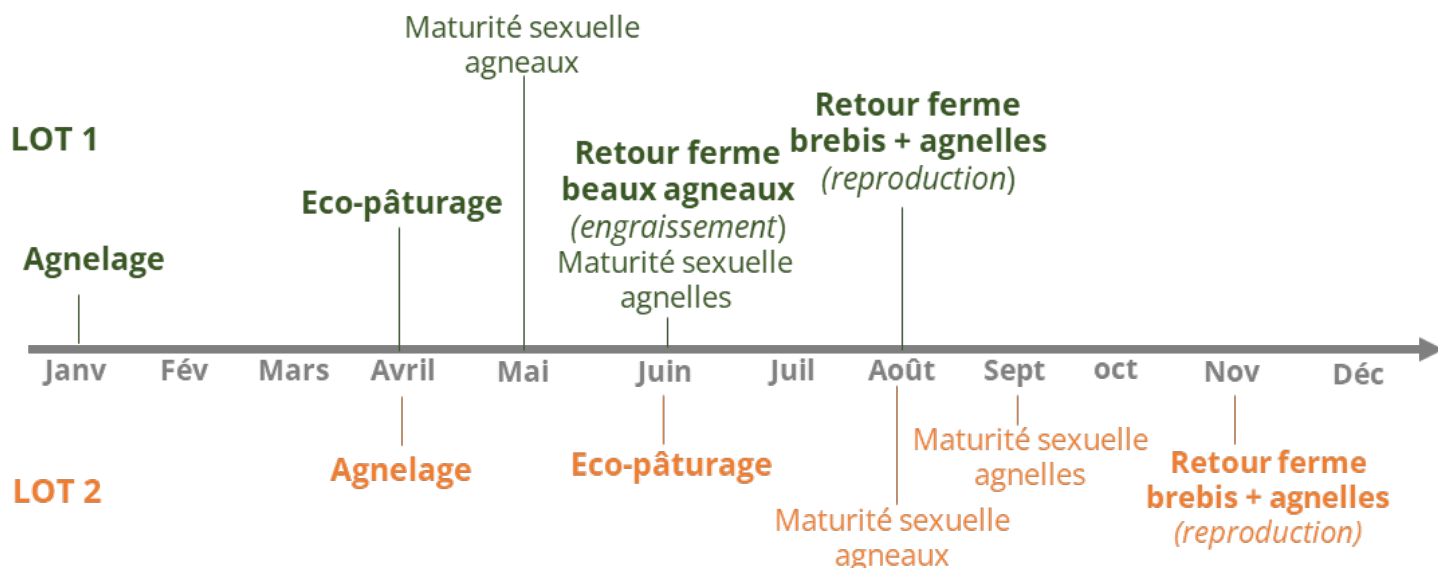


(*) Les charges d'élevage (vétérinaire, alimentation, amortissement bâtiment, achat d'animaux, ...) sont intégrées à la structure d'élevage.



Conduite d'élevage

L'éleveur travaille avec deux lots sur deux périodes d'agnelage différentes : une période d'agnelage en janvier et une seconde en avril. Cela lui permet d'étaler les ventes et de répartir les animaux sur les sites d'éco-pâturage d'avril à novembre. L'éleveur étant sur une petite ferme, les sites d'éco-pâturage lui permettent d'avoir de la **disponibilité d'herbe sur pied sur la ferme** pour faire du foin de qualité et garder de belles parcelles à pâturer pour l'engraissement de ses animaux. Le pâturage n'est pas optimal sur les sites d'éco-pâturage et ne lui permet pas d'engraisser les agneaux. **La conduite d'élevage doit s'adapter aux demandes clients** (entretien et rendu paysager). **L'éco-pâturage permet**, en revanche, **d'entretenir les brebis taries ou sevrées et d'avoir des agneaux de report**. A titre de comparaison, un agneau pâturant sur un site d'éco-pâturage va être fini à 14-15 mois contre 9-10 mois pour un agneau sur les parcelles de la ferme.



Parole à l'éleveur

“ Débuter par une activité d'éco-pâturage m'a permis de **développer un cheptel progressivement** et de ne pas avoir à faire de gros emprunts. Grâce à la constitution de ce cheptel, j'ai pu avoir une **rentrée d'argent dès la première année d'installation agricole** car j'avais des animaux prêts à être vendus. Au lancement de mon activité d'éco-pâturage, j'ai été aidé pour faire une étude de marché sur le territoire. Il y avait 4 - 5 acteurs proposant des prestations d'éco-pâturage. Maintenant, sur mon secteur, il n'y a pas une mairie qui n'ait pas été contactée. J'ai débuté avec 5 - 6 contrats, des droits pôle emploi, deux prêts à taux zéro, 1,5ha en base arrière prêtés par un voisin et une cinquantaine d'agnelles en gestation (*elles ont mis bas l'hiver sur la parcelle de repli et au printemps brebis et agneaux étaient sur les sites d'éco-pâturage*). La deuxième année j'avais 8 - 9 contrats et 27ha prêtés par un cédant. A partir de la troisième année, j'ai réussi à me rémunérer

un peu (~600 €/ mois) avec une douzaine de contrats pour un mi-temps comprenant gestion du troupeau sur les sites d'éco-pâturage, sur la base arrière et la gestion commerciale. Je travaille aujourd'hui sur une quinzaine de sites et c'est largement suffisant pour une personne en double activité avec la ferme à côté. Je n'ai pas eu de variation de tarifs depuis 2016, j'ai juste légèrement augmenté mes prix l'année dernière. **Toutes les parcelles sont classées en bio** avec une surface minimale de 3 000m², c'était une volonté de ma part dès le début. Aujourd'hui, **je ne vis pas que de l'éco-pâturage, c'est une rentrée d'argent rapide et stable qui me demande tout de même du temps et de la logistique pour observer, trier, emmener et surveiller les animaux...** C'est essentiel de trouver des sites le plus proche de l'exploitation pour ne pas passer son temps sur la route, être réactif pour la surveillance des animaux et aussi **rester dans une logique environnementale.**

